BOU_R_02PJ

Document numérisé au registre le 28/07/2021 (total = une page)

Le président de la commission d'enquête
Raymond ULLMANN

La Gaule Berjallienne

En tant qu'AAPPMA : « **A**ssociation **A**grééee (par le préfet) de **P**êche et de **P**rotection du Milieu **A**quatique », nous avons quelques remarques et suggestions à exprimer concernant le plan de renaturation de la Bourbre. En effet, pour nous, **P. M. A.** signifie bien **P**rotection du **M**ilieu **A**quatique.

La destruction systématique des seuils pour favoriser la remontée des poissons ne nous semble pas pertinente (le projet du pont de la Rivoire est une aberration écologique) elle se résume à une destruction de l'habitat de la faune aquatique : des caches à poissons.

Nous préconisons un couloir d'accélération au milieu du seuil qui servira à l'oxygénation de la rivière et favorisera la remontée des truites et des Lamproies de Planer permettant aussi la circulation des sédiments.

Nous sommes pour la création, au milieu de la rivière de trous d'eau conséquents qui en période d'étiage, sont de véritables habitats de survie pour toute la faune aquatique.

Il faut permettre à la rivière de créer son propre dynamisme en élaborant des zones de contre-courant. Ce qui permet de créer un biotope favorable à la truite. Il faut apporter une attention particulière aux frayères, favoriser la remontée des truites du Rhône pour qu'elles se reproduisent en Haute Bourbre.

Nous aimerions nous rapprocher du technicien rivière (compte rendu EPAGE du 13 janvier 2021) pour déterminer les actions susceptibles de rendre à la Bourbre sa biodiversité et lui apporter une cohérence écologique ; définir avec lui le rôle de la ripisylve qui est essentielle à la stabilisation des berges et à l'habitat du poisson. Nous sommes favorables à la plantation d'arbres tel que le frêne ou d'autres grands arbres.

Les enrochements prévus vont participer à la destruction de la rivière.

Nous sommes totalement scandalisés par le paragraphe qui exonère l'entreprise chargée des travaux de la protection de la faune et de la flore le temps des travaux.

Nous, pratiquants de la pêche, cotisants, respectueux de l'environnement, espérons apporter nos compétences à ce projet. C'est pourquoi nous tenons à être informés et être associés aux pêches de sauvegarde et mettre en place, avec les techniciens, un suivi de la biodiversité du milieu de la Bourbre.

Ces travaux sont aussi destinés à l'aménagement de zones de promenade, il ne faudrait pas oublier la création de zones de stationnement pour les véhicules tant des **pêcheur**s que des promeneurs, **y compris les personnes à mobilité réduite.**

Nous aimerions que l'EPAGE nous informe :

- sur la qualité des eaux à la sortie de la station d'épuration car il semble que les problèmes de sédimentation de la rivière, à cet endroit, proviennent essentiellement de cette station.

- sur la quantité d'eau prélevée par le milieu agricole. En effet, nous attirons votre attention sur les périodes de sécheresse récurrente et qui ont un impact catastrophique sur le milieu aquatique. Nous avons déjà vu la Bourbre asséchée à différents endroits en été et cela n'est pas sans rapport à des pompages excessifs et pas uniquement au réchauffement climatique. La rivière n'a plus les moyens de supporter de telles contraintes, il faudrait réfléchir à des cultures moins gourmandes en eau et que nous importons, en plus, avec un fort coût de bilan carbone.

Nous nous étonnons de trouver des termes de caches à batraciens et autres et pas le mot « POISSON » la Bourbre est une rivière classée en première catégorie (rivière ayant une forte dominante « Salmonidés »), dont la partie No-Kill est en cours de labellisation « Parcours Passion » au niveau national.

La Bourbre est un bien commun, la Gaule Berjallienne, avec son nouveau bureau, est soucieuse quant au devenir écologique de cette rivière qui, nous l'espérons, pourra retrouver un jour son statut de rivière à truites.